



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE



ETAT DES LIEUX 2020

# Les structures collectives d'irrigation en Nouvelle-Aquitaine



Etude cofinancée par :





# Structures collectives de distribution d'eau

Outils d'aménagement du territoire gérés par des établissements publics pour la plupart (Association syndicales autorisées – ASA) ou collectivités territoriales (communes, syndicats, etc...) et mis en œuvre sous l'impulsion des pouvoirs publics de 1960 à 2000.

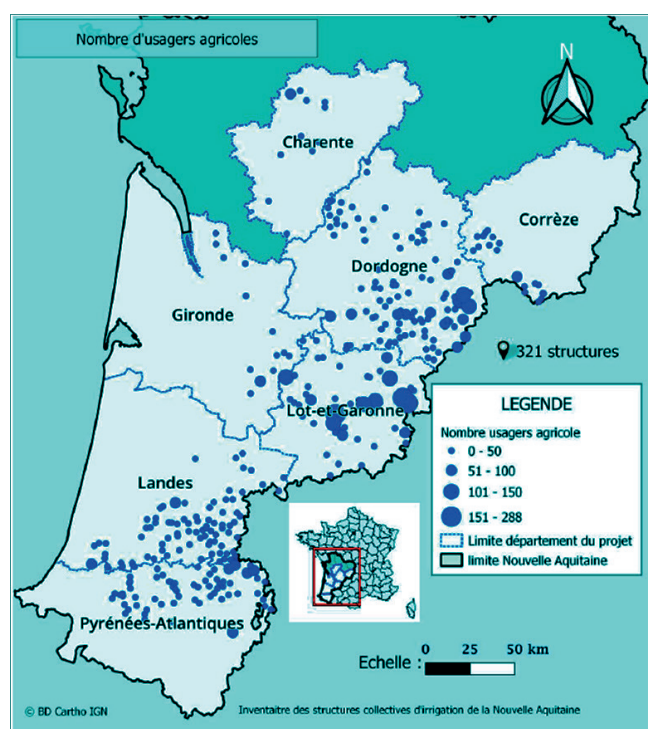
## OBJECTIFS :

- Accompagner le développement économique (agriculture, industrie agroalimentaire, services...) sur les territoires dépourvus de ressource en eau en période d'étiage grâce à la mise en place de stockage ou de réseaux de transfert à partir de ressources sécurisées. Ces aménagements ont permis de réduire les inégalités spatiales en termes économique et social.
- Conserver et diversifier l'agriculture sur des bassins versants déficitaires en eau.



## Localisation

Départements de Nouvelle-Aquitaine principalement concernés par les réseaux collectifs d'irrigation



## Chiffres clés en Nouvelle-Aquitaine

Structures collectives d'irrigation = **23 %** des surfaces irriguées en Nouvelle-Aquitaine (près de **50 %** dans certains départements), soit près de **80 000 ha** irrigués

**380** structures collectives d'irrigation

**10 500** exploitations agricoles dépendantes des structures collectives sur environ **25 000** exploitations ayant recours à l'irrigation en Nouvelle-Aquitaine

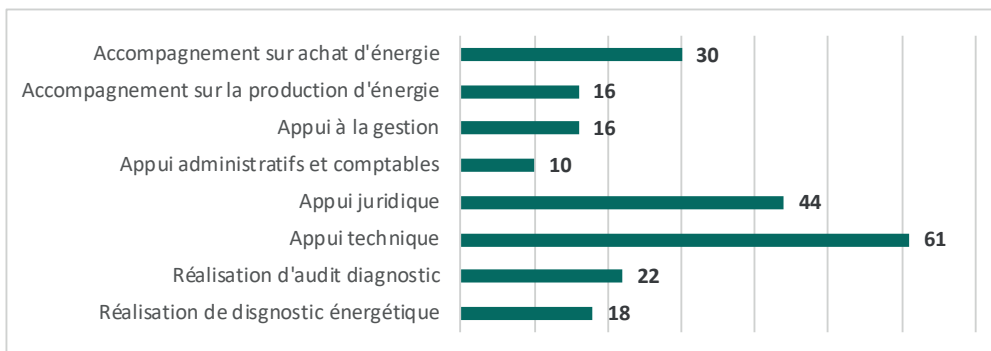
**155 millions de m<sup>3</sup>** autorisés dont **90 %** sécurisés sous la forme de stockage (retenues d'eau) et de prélèvement sur des rivières réalimentées = **0,2 %** du volume d'eau de pluie cumulé annuellement en région Nouvelle-Aquitaine

Environ **8 000 km** de réseaux desservant les exploitations agricoles en ASA

# Enquêtes

Les enquêtes menées auprès des ASA lors de l'état des lieux ont confirmé les attentes des structures collectives : **30 %** ont des attentes sur le volet ENERGIE, **28 %** demandent un appui technique et **20 %** demandent un renfort concernant l'appui juridique.

## Les attentes des structures collectives



L'état des lieux a aussi permis de collecter de nombreux indicateurs.

Afin de répondre aux attentes et renforcer de manière mutualisée les travaux de chaque fédération d'ASA, un GROUPE RÉGIONAL a été créé en 2021 sous l'égide de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine. La première mission de ce groupe a été la création d'un plan d'actions annuel permettant de répondre aux besoins des ASA (cf ci-après).

## Accompagnement des structures collectives



### ANIMER ET STRUCTURER

L'état des lieux met en avant l'importance de la mutualisation et des échanges d'expérience. A ce jour, certains départements de Nouvelle-Aquitaine sont dotés de fédérations, d'associations ou de syndicats regroupant les ASA.

**Nos actions :** renforcer l'appui aux structures collectives selon les besoins locaux, facilitation de la mise en réseau, structuration permettant l'accompagnement du suivi administratif et comptable de toutes les structures.



### GARANTIR LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Les structures collectives gèrent des budgets et des projets conséquents pour assurer la maintenance, la modernisation ou le développement des réseaux. Elles mettent en place une tarification auprès des usagers et peuvent percevoir des financements publics.

**Nos actions :** proposer des évolutions des politiques publiques pour faciliter l'accès aux financements pour la modernisation des ouvrages ; négocier l'achat de l'électricité grâce à une organisation en groupement d'achat (en Nouvelle-Aquitaine : 80 Gwh achetés par an) ; accompagner les démarches de récupération de la TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité).



### INFORMER ET PROFESSIONNALISER

La gestion des réseaux et des ouvrages repose bien souvent sur du bénévolat. Pour tenir compte des évolutions normatives (réglementaires, environnementales, financières, ...), les gestionnaires ont des besoins croissants en termes d'appui : technique, administratif, comptable, financier, juridique...

**Nos actions :** accompagnement quotidien des ASA, proposition de formations dédiées et mise en place d'outils de conseils.



### DONNER DE LA VISIBILITÉ

Acteurs clés de l'aménagement et de la vitalité des territoires, les structures collectives jouent un rôle central dans la gestion locale de la ressource en eau. La connaissance des réseaux et de leurs ouvrages permet de prendre la mesure de leur poids socio-économique et de la richesse liée à leur valeur patrimoniale.

**Nos actions :** améliorer et pérenniser la connaissance des réseaux collectifs et communiquer à toutes les échelles territoriales.





## POUR PLUS D'INFORMATIONS

### LES CONTACTS EN NOUVELLE-AQUITAINE



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
CHARENTE

TÉL : 05 45 24 49 49



Association Départementale  
d'Hydraulique Agricole

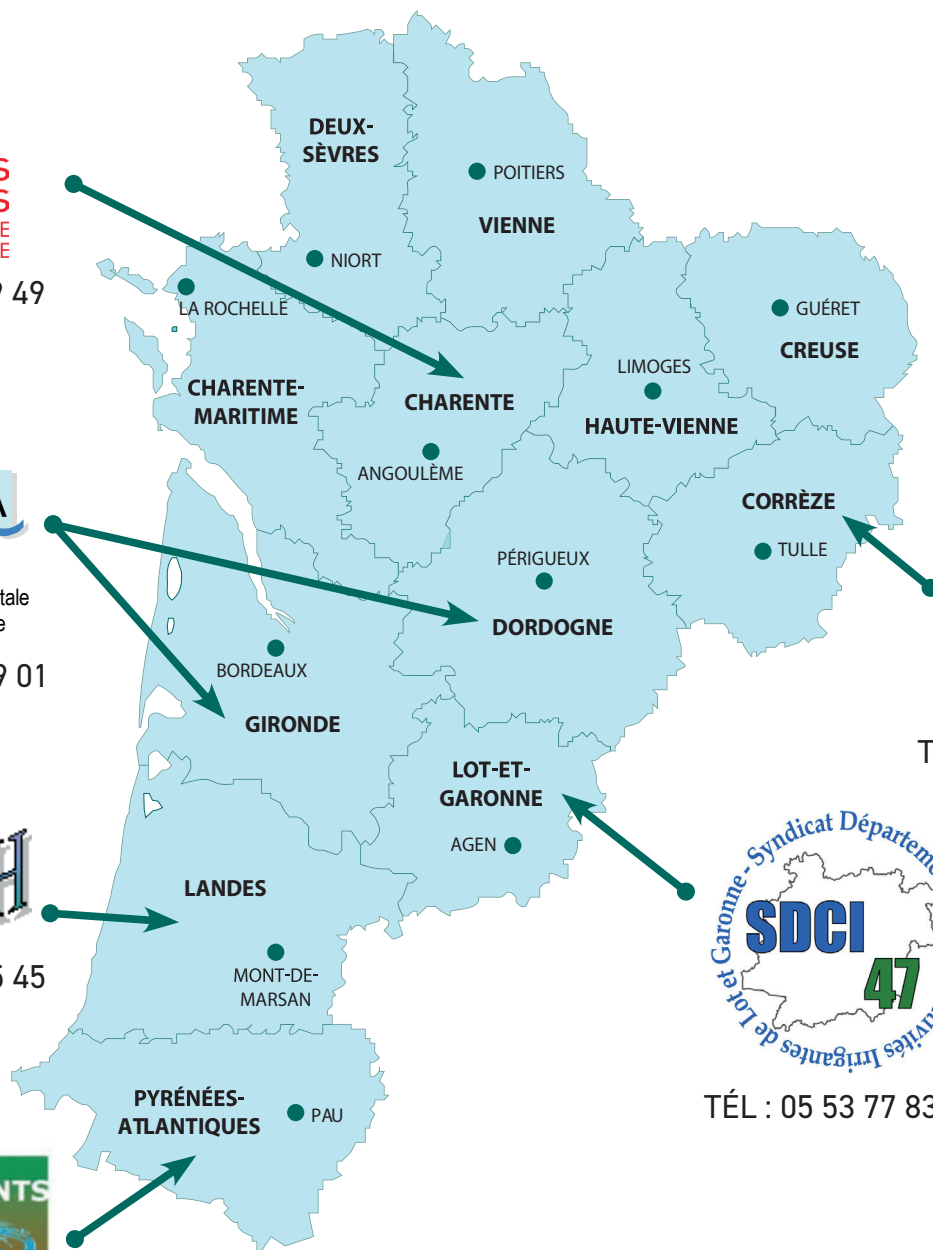
TÉL : 05 53 45 19 01



TÉL : 05 58 85 45 45



TÉL : 05 59 80 70 00



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
CORRÈZE

TÉL : 05 55 21 55 21



TÉL : 05 53 77 83 61